

**LU POUR VOUS** Eradication de la dracunculose

La dracunculose est une helminthiase qui survient habituellement lors de la consommation d'eau contaminée avec de petits crustacés infectés par les larves de *Dracunculus medinensis*. Le ver adulte d'une longueur de 70 à 120 cm se loge dans les tissus sous-cutanés. La femelle provoque la formation d'une papule de 2 à 7 cm très douloureuse d'où émerge le ver pour libérer de nouvelles larves. La personne infectée peut aussi développer de l'urticaire, des vertiges, des nausées et des

diarrhées, ainsi qu'une surinfection bactérienne de la papule. Il n'existe pas de traitement médicamenteux pour la dracunculose. Le ver doit être extrait mécaniquement en l'enroulant tous les jours de 1-2 cm autour d'un petit bout de bois, ce qui peut donc prendre des semaines et des mois jusqu'à l'élimination du ver. Bien qu'en général non fatale, cette maladie cause une souffrance physique et sociale très importante. Les personnes infectées sont souvent incapables de travailler pour plusieurs mois. La prévention

de cette maladie passe par la mise à disposition d'une eau potable salubre. Les moyens préconisés sont l'utilisation de filtres en nylon pour filtrer l'eau et éliminer les crustacés, l'utilisation d'insecticides dans les sources d'eau potable pour tuer les crustacés, le recouvrement des papules avec des pansements occlusifs et le recouvrement des sources d'eau potable, afin que les personnes avec des papules infectieuses ne contaminent pas l'eau. Dans les années 1980, on estimait le nombre de personnes infectées à 3,5 millions, exclusivement en Afrique. En 1986, l'OMS a adopté une résolution pour tenter d'éradiquer cette maladie. Dans son dernier rapport de mai 2019, l'OMS ne répertorie plus que 28 cas pour 2018: 17 cas au Tchad, 10 cas au Soudan du Sud et 1 cas en Angola. Le cas dans ce dernier pays a été diagnostiqué chez une fillette de 8 ans vivant dans une région frontalière de la Namibie. Une source animale non identifiée est suspectée. En plus, quatre pays

(la République démocratique du Congo, l'Éthiopie, le Mali et le Soudan) n'ont pas encore obtenu la certification d'éradication, qui est délivrée par l'OMS lorsqu'aucun cas de dracunculose n'a été identifié pendant au moins 3 ans.

**Commentaire:** L'éradication de cette maladie est donc à portée de main, mais deux éléments risquent de retarder l'atteinte de ce but. L'obstacle principal est l'insécurité dans certaines régions africaines, notamment au Mali et au Soudan du Sud. En 2012, il a par ailleurs été découvert que les chiens peuvent être des porteurs de cette parasitose. L'éradication de la dracunculose devra donc obligatoirement aussi passer par la surveillance de cette maladie chez les chiens. En 2018, la dracunculose a été identifiée chez plus de 1000 chiens au Tchad, 18 chiens au Mali et 11 chiens en Éthiopie.

**Dr Serge De Vallière**  
Unisanté, Lausanne



D.R.

**POINT DE VUE**

## L'EUGÉNISME, LA FRANCE ET LA BIOÉTHIQUE; HUXLEY, ORWELL ET TESTART

**JEAN-YVES NAU**  
[jeanyves.nau@gmail.com](mailto:jeanyves.nau@gmail.com)

L'Assemblée nationale française vient de voter, en première lecture, le texte de révision de l'actuelle loi de bioéthique. Après mille et une controverses médiatiques, ce fut, finalement, un bien bel exercice démocratique. Cent trente heures de débat parlementaire en commission spéciale et en séance publique. «Une atmosphère constructive et respectueuse des convictions de chacun» commente le gouvernement; un exécutif qui l'a très largement emporté face à l'opposition politique mais aussi contre certains des membres de ses rangs. Le texte a été voté en première lecture par 359 voix, 114 députés ont voté contre et 72 se sont abstenus,

sous des applaudissements de la majorité. Il sera examiné par le Sénat au premier trimestre 2020. Le gouvernement espère voir la loi promulguée avant l'été 2020.

Ainsi a été adoptée cette mesure phare qu'est «l'accès à la PMA pour les couples de femmes et les femmes non mariées». «L'extension de cette procédure doit permettre, selon la formule d'Agnès Buzyn, ministre française des Solidarités et de la Santé, d'«ouvrir les yeux sur ce qu'est la famille française contemporaine» (sic). Adoptée également «la sécurisation de la filiation des enfants d'un couple de femmes, nés par PMA». «Le besoin, pour les personnes nées de PMA avec don, d'avoir accès à l'identité du donneur de gamètes est également reconnu» souligne le gouvernement. Autre mesure adoptée, dans le champ de la procréation et sans considé-

ration de genre, «l'autoconservation des gamètes sans raison médicale».

Mais ce n'est pas tout, loin s'en faut. Message de l'exécutif français: «Parallèlement à ces avancées, et face à des pratiques qui se répandent à l'étranger, le gouvernement a tenu une ligne claire et cohérente. Le respect des principes fondateurs de notre droit bioéthique que sont le respect de la dignité humaine et la non-marchandisation du corps, a conduit à réaffirmer pendant les débats l'interdiction de la gestation pour autrui.»

C'est ainsi que les tests génétiques dits «récréatifs» demeurent «interdits» – et ce «pour éviter toute dérive et exploitation de données personnelles très sensibles». Plus important peut-être: il en est de même pour le diagnostic préimplantaire des anomalies chromosomiques visant

à améliorer le taux de succès des fécondations in vitro. «C'est par la recherche que ce taux de succès pourra être amélioré, estime le gouvernement français. Enfin, les valeurs éthiques françaises sur la scène de la recherche internationale sont à nouveau affirmées par le maintien intangible de l'interdiction de créer des embryons à des fins de recherche et de modifier le patrimoine génétique d'un embryon destiné à naître.»

Ainsi donc, bien au-delà de la «PMA pour toutes», on distingue la volonté gouvernementale de faire que la France demeure une exception dans le vaste monde de plus en plus ouvert à la marchandisation des éléments du corps humain ainsi qu'à l'émergence croissante d'un eugénisme démocratique. De ce point de vue, le maintien de la condamnation française de la GPA (réaffirmé par le gouvernement contre l'avis de quelques députés de son camp) constitue un socle éthique et démocratique essentiel. Pour combien de temps?

C'est dans ce contexte que l'on observe, en France notamment, un nouvel et croissant intérêt pour les deux célèbres dystopies signées, au siècle passé, par Aldous Huxley et George Orwell.<sup>1</sup> Où l'on voit *Le Meilleur des Mondes* et 1984 entrer en résonance avec les innombrables avancées techniques présentes et annoncées, du diagnostic préimplantatoire à la reconnaissance faciale, de la communication instantanée planétaire à l'intelligence artificielle. Un phénomène qui peut (ou qui doit) être rapproché de la dernière analyse de Jacques Testart,<sup>2</sup> biologiste de la reproduction qui porte depuis longtemps un regard lucide autant que décapant sur sa discipline et les avancées des sciences et des techniques.

Testart dénonce aujourd'hui la «griserie technophile». On sait ce qui en est de la griserie, cet état d'une personne plus ou moins ivre et, par analogie, l'excitation physique qui étourdit, un état comparable à l'ivresse; ou encore l'excitation cérébrale produisant souvent une certaine altération du jugement, de la pensée. Il analyse la «révolution technocentrée qui s'opère dans la révision actuelle de la loi française de bioéthique».

«Jusqu'à récemment, les valeurs de la "bioéthique à la française" reposaient sur quelques grands principes, écrit-il. On revendiquait la dignité jusque chez l'embryon; on exigeait le respect de l'intégrité des personnes, notamment en interdisant leur conformation génétique; on posait

fermement le consentement aux actes biomédicaux ainsi que la justification de ces actes et leur réalisation hors marché; on plaçait la précaution au-dessus de l'innovation.» Selon lui, tous ces principes sont en passe d'être balayés au nom du progrès scientifique et technique, qu'il soit réel ou fantasmé.

«Aujourd'hui, les institutions françaises en charge de conseiller la bioéthique (Comité national d'éthique, Office parlementaire, Conseil d'État...) font preuve d'une griserie technophile jamais vue, conforme à la "sacralisation de la technique" (Jacques Ellul), pour lever des interdits importants au nom du progrès médical et social et de la compétitivité nationale, poursuit Testart. Certaines de leurs propositions sont inscrites dans le projet de loi de bioéthique, d'autres sont en attente de "l'évolution de la société" et feront surface lors de la prochaine révision des lois.»

Et de citer: le recours à la procréation assistée sans indication médicale (au risque de la généralisation progressive des conceptions artificielles pourvu qu'on sache en réduire les servitudes); le dépistage des risques génétiques dans la population, en particulier chez les parents potentiels (alors même que les thérapies géniques demeurent largement impuissantes et que la solution la plus probable aux angoisses ainsi créées chez beaucoup de bien-portants sera de recourir à davantage de FIV avec tri des embryons (DPI); l'extension du DPI à tous les embryons conçus in vitro ainsi que l'élargissement des particularités (qui seront recherchées pour être éliminées); la création d'embryons pour la

recherche; le feu vert donné aux travaux pour modifier le génome des embryons (certains qualifiant ces interventions de «soins» à l'embryon afin d'ouvrir la possibilité de leur transfert in utero); les recherches pour transformer des cellules banales en gamètes (ouvrant la voie au DPI universel en supprimant les contraintes médicales et en augmentant l'acuité eugénique à partir d'embryons innombrables).

«Le nouvel eugénisme, conclut Testart, avance sans véritable résistance parce qu'il se veut non coercitif et démocratique.» «Je ne défends pas la famille traditionnelle avec papa, maman et bébé, et j'admets très bien que des couples de femmes constituent une famille et même recourent à la médecine si l'infertilité les affecte, ajoute-t-il enfin. Aussi, je n'irai pas manifester contre la "PMA pour toutes", il est des causes beaucoup plus graves, mais je m'insurge contre ce consensus des médias de gauche qui fabriquent une opinion en évitant les points de vue contraires ou en les assimilant à l'expression de cathos réactionnaires. On dit que l'opinion a changé, mais elle ne s'est pas forgée toute seule, et si la cause de la GPA progresse après celle de la PMA, ce n'est pas l'effet de progrès techniques: certains lobbys et médias y ont une large part de responsabilité, hors du "débat démocratique" toujours revendiqué.»

Où l'on comprend les raisons qui font qu'Aldous Huxley et George Orwell retrouvent une fort belle place chez les libraires et sur les écrans de cette aube du troisième millénaire.

1 Voir notamment «Orwell, Huxley: pourquoi ils avaient raison» *Le nouveau Magazine littéraire*, octobre 2019.

2 Testart J. *Lois de bioéthique: la griserie technophile*. Politis n° 1570.

**LE MAINTIEN  
DE LA CON-  
DAMNATION  
FRANÇAISE DE LA  
GPA CONSTITUE  
UN SOCLE  
ÉTHIQUE ET  
DÉMOCRATIQUE  
ESSENTIEL**



D.R.